



#101

Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

Novembre 2017



Dossier :
Bilan à mi-mandat

Le mot
du maire 2

Le dossier 3

Informations
mairie 9

Enfance
Jeunesse 15

Les Assoc' 18

Culture & Vie
Révéloise 24

Agenda
Infos utiles 28

Mot du maire

Pour l'ensemble de notre équipe, ce Revel Dialogue est l'occasion de faire le point le plus exhaustif possible sur toutes les actions menées et à venir. Le changement législatif (mise en place de scrutin de liste) pour les communes de plus de 1000 habitants a donné pour Revel une équipe municipale intégrant des membres issus de la majorité et de la minorité. Nous avons opté pour un fonctionnement ouvert en intégrant tous les conseillers de minorité et de la majorité dans toutes les commissions et les groupes de travail.

Ces trois premières années de mandat ont été fortement marquées par le projet école mairie qui est aujourd'hui engagé et le PLU. Ils ont nécessité un travail important tant de la part des élus que des agents communaux. Nous avons communiqué régulièrement sur ces deux sujets et vous trouverez dans ce numéro l'ensemble des actions menées au quotidien par les différentes commissions et services.

Mais en parallèle de ce qui se fait dans notre village, nous restons attentifs à tout ce qui se vit. En effet, nous sommes toujours à l'écoute des associations ou des révélois porteurs de projets pour que Revel demeure un village dynamique et vivant.

Nous vivons une période de changement et de réorganisation impulsée par le gouvernement mais également, voire surtout, par l'évolution de notre société. Revel comme toutes les communes devra s'adapter et des choix seront à faire : fusion de communes ? mutualisation de services ? C'est là tout le sens de notre engagement à la Communauté de Communes du Grésivaudan mais aussi à l'Espace Belledonne et au Département qui sont des lieux de réflexion, de propositions et de décisions.

Le changement ou la peur liée au changement ne doivent pas nous paralyser mais au contraire nous permettre d'être force de propositions pour engager l'avenir et le construire positivement.



Date limite de dépôt pour les
brèves de janvier :
lundi 8 janvier 2018

Revel Dialogue N°101

Responsables de la Rédaction :
Thierry Mazille et Céline Bernigaud

Comité de rédaction :
Jean-Marc Belleville, Céline Bernigaud, Stéphane Mastropietro, Thierry Mazille

Relecture et mise en page :
Mireille Berthuin, Luc Descotils

Pour faciliter la mise en oeuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution, et de nous transmettre le tout par e-mail à :

3 ans après les élections, nous avons souhaité faire un bilan à mi-mandat de notre action municipale. Ce point d'étape est l'occasion de revenir sur toutes les actions menées par l'équipe municipale, sur les actions en cours ou à venir. En effet, par délégation de l'Etat, une mairie exerce auprès de ses concitoyens des compétences précises afin de contribuer à la mise en place d'un service public de qualité. Les choix que nous avons faits ont toujours été au service de valeurs que nous revendiquons : solidarité, égalité, liberté et respect.

Quelques changements sont intervenus dernièrement dans l'équipe municipale du fait de la démission de **Christelle Derouet** pour raison personnelle, et du déménagement de **Thierry Mazille** qui a démissionné de sa fonction d'adjoint mais reste conseiller municipal. Lors du dernier Conseil, **Sandrine Gayet** est devenue 2^{ème} adjointe en charge du CCAS, de l'école et du péri-scolaire; **Céline Bernigaud** 3^{ème} adjointe en charge de la communication et du participatif; **Vincent Pelletier** 4^{ème} adjoint en charge de la forêt et de l'agriculture.

Martine Ritter a rejoint l'équipe suite au départ de **Christelle Derouet** : nous lui souhaitons la bienvenue !



- **Bernard MICHON** : maire
- **Coralie BOURDELAIN** : 1^{ère} adjointe
- **Sandrine GAYET** : 2^{ème} adjointe
- **Céline BERNIGAUD** : 3^{ème} adjointe
- **Vincent PELLETIER** : 4^{ème} adjoint
- **Jean-Marc BELLEVILLE**
- **Catherine REAULT**
- **Laurence LEROUX**
- **Thierry MAZILLE**
- **Stéphane MASTROPIETRO**
- **Lionel FIAT**
- **Jean-Paul BELLIN**
- **Alain GUIMET**
- **Frédéric GÉROMIN**
- **Martine RITTER**

Nous continuons de fonctionner par commissions avec l'ensemble des conseillers issus de la majorité comme de la minorité. Ce choix a été fait dès le départ de pouvoir travailler dans la transparence.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
AUTOMATISME
ALARMES
VIDÉOPROTECTION
VMC
ANTENNES...

Antoine Angellier
VOTRE ELECTRICIEN
07 60 19 26 59

LE MONT - 38420 REVEL
ANTOINE.ANGELIER@ORANGE.FR

PEYRAUD CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
CONSTRUCTION - RENOVATION
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038
peyraudconstruction@free.fr

Commission travaux

Depuis les élections de 2014, nous avons poursuivi le travail d'entretien et de réalisation de nouveaux équipements pour la commune :

- Un **abri à sel** a été construit dans la cour des Services Techniques.
- **Le pont des Martinots** a été refait.
- Différentes interventions ont été réalisées sur le bâtiment de l'**huilerie** : bardage, chenaux, toilettes, dalle dans un local de stockage.



- Mise en conformité du **réseau d'éclairage** public en partenariat avec le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère).
- En complément de l'entretien courant des **voiries** fait annuellement, nous avons refait une partie significative de la **route de la Tour**.
- Mise en conformité de **la cure** : ce travail a été mené afin de pouvoir y accueillir les enfants lors des TAP et du centre de loisirs : changement des fenêtres ; mise en conformité de l'électricité, de la chaufferie et de la cuve de fuel ; réhabilitation des pièces (peinture).

- **Un local de stockage** a été construit dans la cour de l'école afin d'améliorer le fonctionnement de la salle de l'Oursière. L'école et les associations ont chacun leur propre placard à l'intérieur de ce local.

- **La toiture du bassin** de l'Espace Guimet a été refaite.

- **Des jeux d'enfants** ont été installés. Le projet de ces jeux a vu le jour grâce à la motivation de parents qui ont constitué un groupe participatif. Il s'en est

suivi un travail commun avec la mairie pour faire aboutir le projet.

- Enfin, le dossier important de ce début de mandat est le projet de réhabilitation et d'extension du **bâtiment Mairie/Ecole**. Avec l'aide d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, nous avons tout d'abord fait l'inventaire de nos besoins. Sur cette base, des projets ont été élaborés par des architectes et nous en avons choisi un. Les travaux ont démarré cet été, l'extension devrait être terminée en avril 2018. Le bâtiment mairie sera rénové dans la foulée pour une fin des travaux prévue fin 2018.

Commission eau et assainissement

En parallèle des travaux d'entretien courants et de réparations de fuites de notre réseau d'eau et de notre station d'épuration, des travaux d'investissements ont été réalisés sur notre réseau d'eau et d'assainissement :

- En 2014, fin des travaux de mise en **conformité des captages** et création d'une antenne de 155 m de notre réseau d'eau sur le secteur du Sauzet intégrant le raccordement de cinq maisons à l'assainissement ; puis un tronçon de 60 m d'une conduite d'eau potable entre le carrefour de l'école et le cimetière.
- En 2015, **réfection** de plusieurs tronçons de conduites d'eau potable : du réservoir des Molettes au carrefour du Geymond (440 m) ; du Tort au réservoir des Roussets (595 m) et à la Tour (130 m).
- En 2016, 4 habitations ont été reliées à l'assainissement sur le secteur de Charrière Neuve. Nous avons également réalisé une campagne de recherche de fuites sur notre réseau d'eau et une pour la recherche d'eaux parasites sur notre réseau d'assainissement ; ces études ont été financées à 50% par l'Agence de l'Eau.

Enfin un travail de préparation du **transfert de ces compétences au Grésivaudan** a mobilisé nos services.



Ecole, garderie, péri-scolaire

Ces trois domaines sont gérés par une commission municipale dont **Sandrine Gayet** (2^{ème} adjointe) est l'élue référente. Elle travaille en étroite collaboration avec la secrétaire de mairie.

La mise en place des rythmes scolaires a fait l'objet d'un travail de concertation avec les enseignants et les parents d'élèves. Cela a abouti à l'embauche d'une coordinatrice qui élabore chaque année les plannings, le choix des activités proposées et le recrutement des intervenants, ceci en lien avec l'élue référente. Cette année, un comité de pilotage sera créé entre la mairie, les parents d'élèves et les enseignants pour étudier la suite qui sera apportée au choix proposé par le Gouvernement de revenir à la semaine des 4 jours, et notamment la suppression ou non des TAP.

Un portail "familles" pour l'inscription des enfants à la cantine/garderie/TAP/bus via Internet a été mis en service pour faciliter le fonctionnement.

Les contacts réguliers avec l'école, la cantine ou la garderie exigent du temps et une planification importante des horaires des personnels ainsi que différentes missions :

- Emploi du temps du personnel communal intervenant à l'école (ATSEM), au ménage (école/salles communales), à la cantine et à la garderie, en fonction des besoins et des absences. En effet, notre responsabilité envers les enfants est d'assurer au quotidien l'encadrement réglementaire et leur sécurité,
- Planification de la gestion des salles et de leur entretien,
- Élaboration des règlements des structures et actualisation annuelle,
- Gestion du personnel (entretiens et réunions réguliers),
- Relations avec les enseignants,
- Gestion du budget alloué à l'école et aux structures (cantine, garderie, TAP...)

M. le Maire et l'élue référente assistent aux 3 conseils d'école annuels. Sandrine Gayet rencontre très régulièrement les enseignants pour être au plus près de leurs préoccupations ou de leurs demandes. Concernant le chantier de l'école, cette commission travaille en lien avec la commission travaux et les services techniques.

Bibliothèque

La bibliothèque de Revel fonctionne uniquement grâce à des bénévoles. Nous remercions vivement **Laure, Anne-Charlotte, Babeth, Huguette, Sophie, Gilbert, Christine, Cathy, Michèle** et **Marion** pour leur investissement et le temps passé à assurer les permanences. D'autant plus cette année avec la mise en réseau de toutes les bibliothèques du Grésivaudan qui a nécessité un travail de migration des données dans le nouveau logiciel et plusieurs séances de formation pour les bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à les contacter (bibli@revel-belledonne.com) ou à vous faire connaître directement en bibliothèque.

Rappel des horaires d'ouverture :

- **Lundi** : 16 à 18h sauf vacances scolaires
- **Mercredi** : 17 à 19h sauf vacances scolaires
- **Samedi** : 10 à 12h

Toutes les informations relatives à la bibliothèque, au réseau du grésivaudan et l'actualité des livres est disponible sur le site de Revel, rubrique : "Vivre à Revel".

Forêt

Travail sur un nouveau plan d'aménagement

La forêt de Revel est un espace de biodiversité important et c'est aussi une source de revenus pour la commune. Le plan d'aménagement 2003-2017 de la forêt communale arrive à son terme. Ce document élaboré par l'**ONF** fixe le programme d'exploitation et d'entretien de notre forêt sur une durée définie. Dans ce but, l'équipe municipale et l'ONF ont réalisé de juin à septembre 2016 un inventaire de la forêt existante. Le prochain plan sera prêt en cette fin d'année, il devra être approuvé par le conseil municipal. Ce plan fixe nos objectifs pour les 20 ans à venir et nous vous le présenterons dans ces colonnes dès qu'il sera terminé.

Bilan de la fin du précédent plan

Le volume de bois à exploiter planifié lors du précédent plan s'avérant trop élevé par rapport à la ressource disponible, le précédent plan avait été modifié en 2011. Sur ces deux dernières années, l'exploitation a porté principalement sur des coupes d'entretien destinées à améliorer l'état de la forêt. Ces coupes d'entretien se



poursuivront sur le prochain plan.

Le secteur des captages de Domène, maintenant géré par Grenoble-Alpes Métropole, nous contraint à une exploitation plus compliquée afin de garantir la qualité de l'eau : certains secteurs devront être exploités par câble, l'accès aux véhicules motorisés devenant interdit. Le surcoût d'exploitation de ces parcelles sera financé par Grenoble-Alpes Métropole.

Pour accélérer la régénération, nous avons réalisé des plantations sur la parcelle 23 (épicéa, douglas et érable). Nous avons pour cela bénéficié d'un financement de Pierre et Vacances en compensation du projet de Center Parc de Roybon. Nous ferons cette année quelques plantations d'entretien pour remettre en état certaines parcelles.

Réglementation des chemins

Compte tenu de l'importante fréquentation du site de Freydières il est devenu indispensable d'élaborer une réglementation pour préserver notre espace naturel. La réglementation du secteur Freydières et Mont Morel a été mise en place : ce secteur est dorénavant interdit aux véhicules à moteur et a fait l'objet de deux arrêtés du Maire, l'un pour le secteur de Freydières-Mont Morel, l'autre pour le chemin communal qui mène de Freydières au réservoir des Molettes. Certains panneaux n'ayant plus d'objet ont été enlevés, d'autres remplacés. Par contre, la route forestière qui mène à La Combe de Lancey, appelée "route forestière de Beauregard", est dorénavant ouverte à la circulation. Nous réfléchissons actuellement à la suite à donner à cette réglementation, notamment sur les terrains "Au replat" et "Freyperet" (terrain de rugby).

PLU

Par délibération du 17 mars 2015, la municipalité s'est engagée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols.

Le PLU est le document d'urbanisme communal qui donne les règles de construction et d'utilisation du sol sur chaque parcelle. C'est un outil d'organisation, de programmation et de maîtrise du foncier. Son élaboration est donc un moment très important dans la vie de la commune. Plusieurs réunions publiques et des articles réguliers dans les publications municipales vous ont informés de l'avancée de ce travail. Une fois le projet finalisé et validé par le Conseil

Municipal, et après consultation des partenaires extérieurs, le PLU fera l'objet d'une enquête publique afin de recueillir l'avis des habitants sur le projet final. Les remarques formulées pourront être prises en compte en fonction de l'analyse du commissaire-enquêteur et de ses conclusions.

Nous continuons à travailler avec l'équipe d'urbaniste-paysagiste-environnementaliste pour une finalisation du PLU en 2018.

Enfance jeunesse



Depuis de nombreuses années, les équipes municipales qui se sont succédées ont fait le choix de se doter d'une véritable politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Ce service municipal en direction de l'enfance était dirigé par **Emilie Ruel** et celui de la jeunesse par **Jérémy Rouchon** dans un cadre intercommunal pour ce dernier. Suite à une demande récurrente de certaines familles, nous avons été amenés lors de ce mandat à nous positionner pour imaginer comment accueillir les enfants de 3 à 6 ans ou comment augmenter les plages d'ouverture. Conscients de ne pouvoir répondre convenablement à ce besoin avec nos seuls moyens communaux, nous nous sommes tournés vers la communauté de communes pour envisager un transfert de cette activité. Une réflexion a été menée et depuis le 1er avril 2017, le CLSH de Revel-St Jean est devenu Intercommunal en lien avec les autres communes voisines (Saint Agnès, Saint Mury, La Combe de Lancey). Le bilan de ce transfert est globalement positif avec une fréquentation en hausse, l'accueil d'enfants de 3 à 6 ans au sein du CLSH et une ouverture d'une semaine fin août.

Le bureau de ce service intercommunal demeure à Revel au sein de la mairie. Il est composé aujourd'hui de 3 personnes :

- **Emilie Ruel**, directrice de l'accueil de loisirs du Balcon de Belledonne, **Christophe Bouillé**, adjoint et **Ianis Capron** (en

contrat d'apprentissage en vue du Brevet Professionnel de la Jeunesse et l'Éducation Populaire des Sports : BPJEPS),

- **Cyrielle Savella**, coordinatrice jeunesse des balcons de Belledonne, directrice du pôle jeunesse.

Ce travail de concertation avec les élus des villages voisins et du Grésivaudan accompagnés des techniciens de la communauté permet aujourd'hui d'offrir un service de qualité.

Communication

Dès le début du mandat, nous avons tenu à revisiter nos outils de communication, non seulement dans leur forme mais aussi dans un souci d'une meilleure transparence. La communication représente une part non négligeable dans un budget municipal et nous avons tenu à en limiter le coût sans toutefois limiter notre communication.

- **Le site de Revel** a été totalement retravaillé et nombre de nouveaux arrivants nous font part de leur surprise à découvrir un site richement fourni. Nous continuons à être vigilants pour que l'information émise via le site soit toujours la plus précise et d'actualité.



- La **"communication papier"** a également été remise en forme ceci grâce à un travail de personnes bénévoles que nous remercions vivement : **Les Brèves** (3 parutions par an dont la maquette a été réalisée par **Lylou Picot**) et le **Revel Dialogue** (2 numéros par an dont **Luc Descotils** et **Mireille Berthuin** assurent la mise en page).
- La promotion de la **liste de diffusion par mails "Revel-Info"** qui reste un outil privilégié pour diffuser des messages d'ordre municipal ou associatif dans leur grande majorité. Pour vous inscrire, envoyez

simplement un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com.

- **Soirée des nouveaux arrivants** : nous avons souhaité accueillir les nouveaux habitants du village lors d'une soirée d'accueil, afin de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter Revel. Cette soirée a lieu à l'automne chaque année depuis 3 ans, en présence de l'équipe municipale et des associations de Revel, c'est toujours un bon moment de rencontre partagé.

Participatif

L'équipe porte pour ce mandat la volonté forte de développer l'aspect participatif de la politique municipale, c'est à dire de faciliter l'implication plus grande de chacun-e dans la vie du village. Dès le début du mandat un Comité Consultatif de Démocratie Ouverte s'est créé et a fonctionné pendant 3 ans, permettant de mettre en place 2 démarches simultanées :

- **Les Visites de Hameaux** : en proposant des rencontres entre élu-e-s et habitant-e-s en différents points du village (10 à 18 selon l'édition) les visites facilitent la rencontre et le dialogue et permettent aux élu-e-s d'être proches des besoins et propositions des habitants. Les 2 premières éditions en 2015 et 2017 ont permis de nombreux échanges constructifs. Nous réfléchissons à une 3^e édition d'ici la fin du mandat.
- **Le Forum des Habitants** : en proposant aux habitants de venir exprimer leurs envies et idées pour le village, le Forum permet de fédérer des personnes autour de projets et encourage l'engagement citoyen pour le village. Ainsi, le Forum facilite la mise en route de projets portés par des habitants, dans la logique de "faire ensemble" chère à l'équipe municipale. Suite à la 1^{ère} édition en mars 2015, plusieurs groupes-projets habitants ont vu le jour, et certains ont abouti déjà à de belles réalisations (citons par exemple le marché des créateurs qui a lieu annuellement, l'aire de jeux enfants, le groupe sécurité-vitesse qui fait un travail de



sensibilisation et travaille à des solutions techniques avec le Département, etc.). D'autres groupes sont encore en cours de projet, et d'autres enfin seraient à relancer. Un grand bravo à tous ceux qui se sont lancés dans l'aventure et ont contribué à de riches échanges ou réalisations. Nous réfléchissons à organiser une 2^{ème} édition du Forum des Habitants d'ici la fin du mandat.

Ces 2 démarches viennent en complément à une collaboration déjà très riche avec toutes les associations qui font vivre le village grâce à l'engagement de chacun-e.

Enfin, en lien avec la commission Communication, nous continuons à travailler à la transparence des dossiers municipaux. L'ordre du jour et les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont systématiquement communiqués, plusieurs réunions publiques d'informations ont été organisées sur des dossiers clefs (PLU, éclairage public, Points d'Apports Volontaires...). Cela dit, se donner les moyens de la transparence nécessite de rendre l'information claire et compréhensible et de trouver les bons canaux, soucis que nous continuerons à porter.



Culture

Nous avons pour ce mandat créé une commission Culture car cela nous semble important de faciliter l'accès à la culture en village de moyenne montagne. Nos moyens restant modestes - humains et budgétaires - nous avons dans un premier temps décidé de communiquer davantage sur les propositions culturelles alentours (Grésivaudan et Balcons de Belledonne), en créant une rubrique "Culture" dans le journal municipal.

Nous avons aussi soutenu la tournée **Grési dos d'Ane** en mai 2016, et les différents évènements culturels qui se sont présentés à nous (aide logistique principalement) : **Piano sur le lac**, **Festival de Cirque en Montagne**, diverses **fêtes du village**, etc.

Le lien social

Nous restons à l'écoute de toutes les associations ou/et personnes porteurs de projets et de manifestations conviviales. Ce travail au fil de l'eau avec les habitants et les associations est important pour l'équipe et nous continuons à être attentifs pour que cette vie de village soit toujours aussi dynamique : **Médiévales**, **Cirque en Belledonne**, **Fête de Freydières**, **Piano du lac**, **Fête de la pomme**... autant d'évènements qui rythment la vie du village.

L'équipe municipale a également eu à cœur d'aider l'association "**Un toit au balcon**" pour l'accueil de migrants dans la cure.

La liste revel-info reste notre outil le plus simple pour vous faire parvenir en direct et très rapidement les informations municipales et/ou associatives. Inscrivez-vous en envoyant un e-mail avec le sujet "subscribe revel-infos" à

sympa@listes.revel-belledonne.com



Quels changements en 2018 ?

A compter du 1er janvier 2018, la gestion des déchets sera réorganisée par Le Grésivaudan pour optimiser les dépenses publiques et gagner en efficacité. Notre commune sera concernée. Zoom sur les changements à venir.

Une collecte optimisée en points de proximité

Les cartons, papiers, le verre, les ordures ménagères et les autres emballages ne seront plus collectés en porte à porte mais en points de proximité. Ces points seront matérialisés par de nouvelles colonnes. Une attention particulière a été apportée pour limiter les nuisances grâce à des astuces techniques (cuve insonorisée, récupérateurs évitant les écoulements et indicateurs de niveau de remplissage) et une équipe dédiée au nettoyage des points de proximité. Ces colonnes sont pratiques du fait de leurs ouvertures larges et adaptées à chaque type de déchets. Autre point positif : finis les reports de collecte en raison des jours fériés et des intempéries, ces points de collecte de proximité seront accessibles 7 jours/7.

Des consignes de tri harmonisées

Vous serez invités à séparer les cartons et papiers du reste des emballages (plastique, métal et briques alimentaires) afin d'éviter qu'ils ne soient souillés par d'autres débris et ainsi faciliter leur valorisation.

Dorénavant les cartons rejoindront les papiers dans la colonne aérienne bleue, le verre ira dans la colonne verte et les emballages en plastique, métal et les briques alimentaires iront dans la colonne jaune.



Les cartes des points de collecte de proximité et toutes les informations pratiques sur

www.le-gresivaudan.fr/collecte

Des composteurs à la cantine

La cantine travaille depuis plusieurs mois sur la réduction des déchets. Sylvie David, la cuisinière, sensibilise les enfants, pèse les restes de repas; des serviettes en tissus sont utilisées...



C'est dans ce contexte que nous avons, avec l'aide de la Communauté de Communes du Grésivaudan, installé des composteurs devant la cantine. Le Grésivaudan les a fournis, mis en place et nous accompagne par une formation à leur utilisation.

Transfert des compétences "eau et assainissement" à la Communauté de Communes

La loi "NOTRe" du 7 août 2015 prévoit le transfert des compétences "eau et assainissement" vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération, à partir du 1er janvier 2020. Les élus communautaires du Grésivaudan ont souhaité anticiper cette prise de compétence au 1er janvier 2018. Les élus de Revel ont délibéré dans ce sens. La Communauté de Communes du Grésivaudan va devenir ainsi l'autorité responsable de l'exercice de ces compétences, en lieu et place de la commune de Revel.

A compter du 1er janvier 2018, le transfert sera effectif. Pendant une période transitoire de 2 ans, une convention sera signée entre le Grésivaudan et Revel pour déterminer le rôle de chacun. La commune continuera à assurer l'entretien et le suivi opérationnel en étroite collaboration avec le Grésivaudan qui gèrera le budget et assurera la facturation envers les abonnés.

La fibre optique sur le territoire de l'Isère

Le Département a lancé une opération pour installer la fibre optique en créant un Réseau d'Initiative Publique (RIP) sur les territoires de l'Isère qui n'étaient pas déjà câblés par des entreprises privées. 480 communes, dont Revel, non desservies aujourd'hui, le seront d'ici 2 à 3 ans.

Ouverture de la chasse

Cette année la période d'ouverture générale de la chasse est fixée pour la commune de Revel du 10 septembre 2017 au 14 janvier 2018. La chasse de toutes les espèces est interdite pendant toute la période de chasse le vendredi (y compris les vendredis fériés). La chasse du petit gibier de montagne n'est pas autorisée les lundis et mercredis (mais la chasse est ouverte pour les autres espèces : petit gibier de plaine, grand gibier, gibier d'oiseaux et oiseaux de passage). Retrouvez l'arrêté préfectoral relatif à la chasse sur le site Internet de Revel, rubrique "Tourisme/Environnement - Espaces naturels".

Alerte sécheresse

La situation d'alerte sécheresse sur les eaux superficielles et souterraines est prolongée par arrêté préfectoral jusqu'au 31 décembre 2017. Des restrictions sont relatives à cet arrêté, à savoir en particulier :

- interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins d'agrément entre 6h et 20h,
- interdiction de laver les véhicules hors stations professionnelles,
- arrêter les fontaines en circuit ouvert (particulièrement celles branchées sur le réseau d'eau potable).

Les efforts de tous permettront de ne pas aggraver la situation.

Talon pascal
38420
tel: 07.60.85.17.87
talon.pascal@gmail.com

Multiservice
-Dépannage plomberie.
-Ramonage bois,gaz,fuel.
-Entretien **poêle à granules**

Rapidité d'intervention 7/7

POISSONNERIE
LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS

Retour sur les Visites de Hameaux

En mai et juin 2017 les Visites de hameaux, réparties sur 5 rendez-vous en soirées, nous ont permis de rencontrer une soixantaine de personnes.

A chaque rencontre, nous avons pu échanger sur la nouvelle organisation de la collecte ménagère qui sera mise en place à partir de janvier 2018. Nous avons aussi échangé dans certains hameaux sur la prise de la compétence "Eau et Assainissement" par la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2018 ainsi que sur le PLU.

Quelques grands thèmes sont remontés de la part des habitants :

- Le problème de la vitesse excessive de certains automobilistes dans les zones habitées (bourg et hameaux) est revenu régulièrement. De nombreux questionnements aussi concernant les accidents graves qui sont arrivés sur la route départementale entre Revel et Domène. Cette question de la sécurité liée à la vitesse sur les routes est travaillée par un groupe d'habitants qui fait un travail de sensibilisation sur le sujet et recherche des solutions techniques. Nous comptons sur le respect des limites de vitesse par chacun pour la sécurité de tous.
- Plusieurs habitants se sont plaint d'incivilités de la part de leur voisinage et nous ont demandé de rappeler les règles de bien-vivre ensemble concernant les activités bruyantes (klaxons, machines, ...) et les feux. Nous rappelons que celles-ci sont disponibles en ligne sur le site Internet de la commune, onglet "Vivre à Revel". Nous comptons là aussi sur chacun pour respecter ces règles de base qui permettent une bonne qualité de vie.
- Un problème de couverture du réseau Internet a été relevé. A ce sujet, voir ci-dessus le projet de déploiement de la fibre optique par le Département.
- D'autres remarques liées plutôt à l'entretien de la commune ont été remontées et nous les reprenons en commission travaux avec les services techniques.
- Ces rencontres sont toujours très positives

pour les élus, en facilitant l'inter-connaissance et le dialogue avec les revéolois. Dans certains endroits, c'est aussi l'occasion pour les habitants de mieux se connaître et d'échanger sur la vie de leur hameau...bien souvent, certains problèmes ou difficultés trouvent solution dans cet échange.

Forum des Habitants

Les groupes-projets habitants sont toujours bien actifs. Si vous voulez rejoindre l'un d'entre eux, ou proposer de nouvelles idées, contactez la mairie : accueil@revel-belledonne.com

Jeux enfants : les jeux sont maintenant bien utilisés par les enfants de Revel. Un banc pour les parents a été installé à l'intérieur du parc de jeux, et deux arbres seront plantés avant l'hiver pour faire de l'ombre lors des chaudes journées d'été.

Marché des créateurs : le groupe prépare la 2^{ème} édition, qui aura lieu le 26 nov. (voir article dans Vie Révéloise).

Sécurité routière : une réunion était prévue en juillet entre le groupe, des élus, le Département et la gendarmerie. Suite au désistement de l'un de nos interlocuteurs, la réunion n'a pas pu se tenir et nous travaillons à la reporter.

Lac de Freydières :

Nous sommes un groupe de revéolois à faire le constat que le lac est plus sale qu'il y a plusieurs années et que l'on y voit beaucoup moins de têtards, crapauds, grenouilles, salamandres. Nous avons eu envie de comprendre et de voir ce que nous pouvions faire pour inverser le processus. Nous avons passé environ un an à observer le site et avons fait quelques constatations.

La raréfaction des amphibiens peut avoir plusieurs causes : sécheresse, baisse du nombre d'insectes (leur nourriture), fréquentation trop importante aux abords du lac en période de reproduction, modification de leur milieu, sans exclure l'idée d'une baisse générale de la population des amphibiens en France, pour des raisons, certainement multiples, qu'on ne connaît pas encore.

Cependant, nous pouvons agir dans le sens de protéger ce qui reste, avec nos moyens, en commençant par :

- Nettoyer les rives des objets jetés (troncs, grosses branches, boîtes de conserves,

bouteilles...), voire des renoucles si on y arrive. Nous organisons pour cela une matinée de nettoyage du lac le samedi 4 novembre.

- Protéger les accès aux endroits de ponte au printemps jusqu'en début d'été, pour éviter le piétinement des œufs et des têtards et leurs prélèvements.
- Avec l'aide de l'**AAPPMA** (association des pêcheurs), relâcher des carpes amour, herbivores, qui aident à freiner le développement des renoucles.
- Réfléchir à une signalétique permettant d'informer les utilisateurs du site.

En espérant que ce n'est qu'un début qui fera boue de neige pour protéger le site dans sa globalité, tout en conservant et conciliant les usages actuels.

Toutes les idées dans ce sens sont bienvenues. Si vous aimez Freydière, si vous souhaitez participer, rejoignez nous dans ce projet.

Elizabeth MAILLET et Valérie HOMO

Démocratie référendaire :

Un groupe-projet travaille depuis nov. 2015 en lien avec l'équipe municipale sur l'élaboration d'un processus de prise de décision par référendum.

L'objectif poursuivi par le groupe de travail est de redynamiser la démocratie sur le village, et le dialogue entre tous sur des projets qui nous concernent. Cette proposition viendrait compléter la démarche de démocratie participative engagée par l'équipe municipale, en proposant à des habitants ayant une idée de projet pour le village de le soumettre à la décision de tous les Revelois.

Nous vous présentons ci-dessous le schéma explicatif de la démarche. Nous poursuivons un travail quant aux modalités précises de mise en œuvre.

Le groupe cherche à s'étoffer, si vous êtes intéressés vous pouvez joindre :

- **Catherine GUIBERT** : guibert.catherine@gmail.com
- **Christine ROGANI BOEUF** : c.roganiboef@gmail.com
- **Marie Hélène VIAL COURDIER** : mariehelenevial@orange.fr
- **Philippe CHAPUIS** : pchapuis@hotmail.com
- **Roland GUIDEZ** : roland.guidez@gmail.com



Poules baladeuse : pourquoi pas un poulailler "autonome" dans le jardin de la Cure ?

Le succès du poulailler mobile n'est plus à prouver après plus d'un an de balade.

Tout est fourni : 2 poules, poulailler, parc, graines... pour 5€ par semaine. Les poules ont même fait un premier essai à Saint Jean le Vieux le mois dernier. N'hésitez pas à les accueillir chez vous pour deux semaines en les réservant sur le Doodle en ligne.

Le nouveau projet serait de créer un poulailler fixe dans la cour de la cure avec 2 à 4 poules. La porte et le distributeur de graines seraient automatiques pour faciliter la gestion quotidienne. Les habitants du Bourg pourraient ainsi profiter d'œufs bios, toujours frais, sans la contrainte de place et de gestion journalière. De même que pour les poules baladeuses, la réservation se ferait sur un Doodle (agenda en ligne) pour une ou deux semaines. Il vous resterait ensuite à ramasser les œufs, et vérifier les niveaux de graines, eau, entretien. J'attends par mail vos remarques et inscription sur ce nouveau Projet.

Antoine ANGELIER



Réservation sur mon mail:

antoine.angelier@wanadoo.fr

ou Doodle :

<https://doodle.com/poll/7b93kc7z5i5gqgh6#table>

Pour toute question je suis joignable au

07 60 19 26 59.

Plus d'info sur le site

Revel Belledonne / galerie / poules

ou sur : google + poules baladeuse



Conseils municipaux

Délibérations votées lors des derniers conseils municipaux

CR du conseil municipal du 28 mars 2016

- Vote du compte de gestion communale 2016.
- Vote du compte administratif communal 2016.
- Vote du compte administratif eau-assainissement 2016.
- Affectation de résultats.
- Vote des 3 taxes.
- Vote du budget primitif communal 2017.
- Vote du budget primitif eau-assainissement 2017.
- Convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation entre le CGD 38 et la commune de Revel.
- Modification statutaire N° 13 de la Communauté de Communes Le Grésivaudan-communautarisation de la station des Sept Laux.

CR du conseil municipal du 28 juin 2017

Election des délégués et, le cas échéant des délégués supplémentaires du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections des sénateurs.

CR du conseil municipal du 4 juillet 2017

- Autorisation à signer les marchés de travaux pour la restructuration et l'extension du bâtiment école-mairie.

Retrouvez les délibérations dans leur totalité sur le site :



www.revel-belledonne.com

Naissances

- **Maël, Loïc CANTIN** né le 6 juillet 2017 à La Tronche
- **Apolline, Anne, Catherine HECK** née le 09 juillet 2017 à La Tronche

Parution des décès

- **VIANNEY-LIAUD Béatrice**, épouse WHERMÜLLER, décédée le 27 avril 2017
- **CERVANTES Jean-Pierre**, décédé le 22 mai 2017

Urbanisme

Déclaration préalable

- **Philippe GIROUX**, Route de la Bourgeat, réfection de la toiture et réfection du pignon en façade Nord, accordée le 24/03/2017
- **Daniel JANAS**, Route de Beauregard, agrandissement ouverture existante, accordée le 24/03/2017
- **Sylvain ARNAUD**, Route du Cornet, réfection couverture, menuiserie, agrandissement et création ouvertures, accordée le 02/05/2017
- **Claude PIERRE et Sylvie TABARDEI**, Route du Soubon, véranda, accordée le 18/07/2017
- **Maude BOUILLOUD**, route d'Uriage, modification fenêtres et balcon, accordée le 14/04/2017
- **Laurent BOURDELAIN**, route de la tour, ajout terrasses, accordée le 24/04/2017
 - **Sylvaine LADAKIS**, route des Contamines, pose panneaux photovoltaïques, accordée le 13/06/2017
 - **Cécile MICHEL**, route d'Uriage, changement menuiseries, accordée le 19/05/2017
 - **Rémi REVOLON**, place de la Mairie, création d'une terrasse, accordée le 19/06/2017
 - **Christian SELVA**, route de Charrière neuve, réfection toiture, accordée le 07/06/2017
 - **Jean-Philippe DEVEZE**, route du Balcon de Belledonne, abri de jardin, accordée le 25/08/2017
 - **Pascal TALON**, route de la Bourgeat, réfection toiture annexe, accordée le 12/06/2017
- **Antoine ANGELIER**, route du Mont, pose panneaux photovoltaïques, accordée le 23/06/2017
- **Nicolas BEAUDROT**, route du Mont, pose panneaux solaires, accordée le 28/07/2017
- **Frédéric PINAMONTI**, route des Molettes, création terrasse et aménagement sous-sol, accordée le 25/08/2017
- **Catherine PLANET**, route du Bourg, réfection toiture, accordée le 08/09/2017

Certificat d'urbanisme opérationnel

- **Alain GIRAUD-CARRIER**, route des Faures, projet construction maison, accordé le 13/07/2017
- **Mr BONNEAUD**, route du Bourg, projet construction maison, 01/09/2017

Permis de construire

- **Claire DAUCHEZ et Robin LHERMITE**, montée du Pré Cornet, Maison individuelle d'habitation, accordé le 25/07/2017
- **Pascal ZANONE**, route de Charrières Neuves, extension maison individuelle, accordé le 28/06/2017
- **Alain BERNARD**, Le Goulait, construction hangar, accordé le 19/09/2017

Vous pouvez prendre connaissance de tous les dossiers acceptés concernant les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme opérationnels sur le site. Par ailleurs tous sont affichés sur le panneau municipal sur la place de la mairie.

Retrouvez la liste des dossiers accordés sur le site :



www.revel-belledonne.com

Rentrée des classes : l'école en chantier...

La nouvelle équipe enseignante en primaire a intégré pour la dernière année les locaux de notre école "Jules Ferry". En effet, le chantier a démarré mi août et nous espérons accueillir les enfants dans les nouveaux locaux dans les délais prévus.

Nous tenons à remercier Christine Zampa pour son investissement durant toutes ces années. Et nous accueillons cette année :

- CP/CE1 : **Mme BOUCHON** et **Mme DOUZAL**
- CE1/CE2 : **Mme GUILLEMIN** et **Mme CHOPLIN**
- CE2/CM1 : **M. MARTIN-VIGNERTE**
- CM1/CM2 : **Mme EMAIN** et **Mme CHOPLIN**

Madame GUILLEMIN (déjà enseignante à Revel l'année passée) prend la direction de l'école élémentaire.

Concernant l'école maternelle, pas de changement d'enseignants :

- PS/MS : **M. MAZET** (directeur)
- MS/GS : **Mme VIVES**

Les effectifs 2017-2018 sont :

- Ecole primaire : 99 enfants
- Ecole maternelle : 55 enfants

TAP

Quoi de neuf pour les TAP ?

Le **planning des activités pour l'année 2017-2018** est désormais accessible sur le site de la mairie (rubrique "Enfance Jeunesse/Vie scolaire et péri scolaire"). Il n'a pu être mis en ligne qu'après la rentrée scolaire dès que l'information sur la constitution des groupes pour chaque classe a pu être donnée.

Peu de changements cette année pour l'école élémentaire : l'activité **théâtre** avec **Chantal** a été remplacée par un **temps de relaxation** proposé par **Constance Delpit**, sophrologue.

Dans le souci de ne pas lasser les enfants, il a été décidé de ne reconduire le **rugby** avec **Olivier** que sur 2 sessions au lieu de 3. **Estelle**, qui le remplace, animera donc un **atelier poterie, land art** (avec **Christine**), sur 3 sessions au lieu de 2.

Emilie (Jeux d'arts), **Mohamed (Théâtre)** et **Karine (Ateliers créatifs)** continuent leur programme. A la demande des enfants, **Isabelle** proposera une sensibilisation aux **Arts Martiaux**, comme l'an dernier, sur 2 sessions.

Côté sports collectifs, **Marjorie** et **Geoffrey** vont démarrer un atelier cirque avec les enfants de CP- CE1 après les vacances de Toussaint jusqu'à Noël.

En maternelle, avec **Mélanie** et **Noémie**, tous les enfants continuent les petits travaux de création manuels adaptés à chaque moment festif : Noël, Chandeleur, fête des mères, des pères...etc.

Les enfants de Moyenne et Grande Section poursuivent le **yoga** avec **Catie** jusqu'au mois d'avril : ils découvriront ensuite avec **Geoffrey** une activité **cirque**, tandis que **Catie** assurera la continuité de son activité yoga auprès des enfants passés en CP cette année.

En coordination avec la directrice de l'école élémentaire, dans l'intérêt des enfants et afin de ne pas perturber l'activité, le soutien scolaire ne se fera plus sur des animations se déroulant sur 2h.

A compter du mois d'avril, les travaux en cours à l'école puis à la mairie risquent d'entraîner quelques perturbations pour les TAP, notamment les jours de pluie, car le nombre de salles disponible sera considérablement réduit. Nous mettrons tout en œuvre pour que tout se déroule au mieux mais nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension.

Pour toutes questions ou remarques, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice,
Isabelle Garnier : 06 31 74 24 96. Mail : apreslecole@revel-belledonne.com

Ateliers "L'attention, ça marche" à la garderie péri-scolaire

Au cours de ce premier trimestre, nous sommes ravis d'accueillir à la garderie péri-scolaire **Coline**, originaire de Revel ayant travaillé au périscolaire pendant 6 ans, pour un cycle d'ateliers "**L'attention, ça marche**". Ce cycle est proposé aux enfants âgés de 8-11 ans. Inspirés de la Pleine Conscience, ces ateliers visent à développer la confiance en soi et la concentration.



- développer la concentration
- améliorer la confiance en soi
- mieux gérer ses émotions
- apaiser son esprit et son corps

Coup de pouce - Coup de passion

Coup de passion

Dans le cadre du dispositif "**Coup de passion**", le dossier de **Margot Tate** a été retenu par le CCAS pour mener à bien son projet et pour lequel elle a travaillé bien en amont pour le réaliser.

Un mois à Koh Sdach !

Il y a de cela un mois, je me suis envolée pour **Koh Sdach**, une île qui appartient à un archipel de 12 îles dans la province de Koh Kong, au Cambodge. Je me suis donc retrouvée au milieu de volontaires venant du monde entier pendant quatre semaines. Durant ce voyage j'ai pu réaliser différentes activités, et visiter différents lieux inoubliables. Parmi ces activités, certaines étaient :

- Repeindre l'école sur l'île.
- Enseigner l'anglais à l'école, ce qui m'a permis de lier un contact avec les enfants.
- Allez replanter des mangroves, indispensables à l'écosystème marin mais qui malheureusement, disparaissent peu à peu.

Mais notre principale activité fut la plongée :

- SeaHorses Survey, ce qui consiste à recenser les hippocampes.
- Recenser les coraux, notamment grâce à leur couleur et à leur forme.
- Nettoyage du fond marin.

Cette aventure m'a permis de découvrir une nouvelle culture à l'opposé de celle dans laquelle on vit, avec des personnes qui n'ont rien mais qui seraient prêtes à vous donner tout ce qu'elles ont mais aussi à réaliser des activités chacune plus enrichissantes les unes que les autres, et rencontrer des personnes extraordinaires qui avaient toutes quelque chose à vous apprendre. Je remercie aussi pour cela la mairie de Revel qui m'a permis de réaliser cette folle aventure !

Margot Tate

Un joli coup de pouce !

Je m'appelle **Rémy Poulain** et j'habite à Revel. Avec mes amis **Amandine Ancey**, **Axel Ciriego**, **Loïc Alemany**, **Pierre Benoît de Coignac**, **Victor Depre**, eux aussi de Revel, nous avons toujours désiré passer des vacances ensemble.

Cet été, nous avons enfin pu concrétiser ce projet, avec l'aide de la mairie de Revel. En souscrivant au projet Coup de Pouce, qui nous a accordé une aide financière, nous sommes parvenus à partir tous ensemble une semaine en camping. Nous sommes ainsi partis dans les Landes avec **Marine Bryla**, **Clara Taboulet** et **Charlotte Souillet-Desert**, de très bonnes amies de lycée. Nous sommes partis du 9 au 17 Juillet à Carcans, au bord de l'océan. Certains d'entre nous, qui avaient déjà pratiqué le surf, ont pu apprendre quelques rudiments aux autres. Cela a été de supers moments plutôt drôles dont nous gardons de supers souvenirs. Ces vacances ont été un pur moment de plaisir à base de plage, volley, balades, visite de Bordeaux et rigolades entre potes. Cette semaine de vacances était vraiment géniale et nous a donné envie de nous revoir dans les mêmes conditions pour les années à venir.



De plus cela a été l'occasion d'être totalement autonomes, qu'il s'agisse de la logistique ou du budget. C'est cette autonomie que nous accorde le projet Coup de Pouce qui nous propose une aide financière permettant de consolider notre budget basé sur nos propres revenus.

Nous adressons un énorme merci à la mairie de Revel pour cette aide accordée aux jeunes de sa commune.

Un café des parents d'ados sur le Grésivaudan

Etre parent d'adolescent, ce n'est pas toujours simple.

Le Café des parents d'ados est un lieu d'échange pour les parents pour aborder leurs questions et leurs difficultés avec leur adolescent. Vous serez accueillis par deux professionnels qui animeront avec vous les débats. Deux rencontres sont prévues par mois à l'association **GAIA** située à Pontcharra (prochaine rencontre jeudi 14 décembre de 18h30 à 20h30) et au **Centre Socio Culturel** de **Brignoud** (prochaine rencontre le mardi 23 novembre de 18h30 à 20h30).

Retrouvez toutes les dates des prochaines rencontres sur le site internet du Café des parents d'ados :

www.cafe-des-parents-ados-gresivaudan.fr



Couverture - Charpente - Zinguerie
Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher Piscine



Bien chez TOIT...

CCZ - Curot - Philippe
"Les Guimets"
38420 REVEL
Téléphone : 04 76 89 83 66
Portable : 06 58 09 33 22
philippe.curot@orange.fr

ZPCV
Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Plomberie - Sanitaire
Energies Renouvelables (Bois-Solaire)
PG, Qualisoal, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel
Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



Zanone Pascal
zanone@zpcv.fr
www.zpcv.fr
06-09-26-07-40

Les activités de l'AFR re-démarrent cette année avec les valeurs sûres accompagnées de quelques nouveautés : théâtre, guitare, piano, poterie pour enfants, arts plastiques, aquarelle, méditation, danse classique, hip hop, cirque, salsa ...

Il reste des places à prendre aux cours de théâtre pour enfants 6/8 ans, mais aussi en danse modern jazz et danse africaine pour les adultes. N'hésitez pas !

L'AFR et le ROC feront Assemblées Générales communes cette année.

Vous êtes inscrits au karaté, à la danse, en musique ou au théâtre ? A ce titre vous faites partie de nos adhérents. Il est important d'assister à ce temps fort de la vie de votre association : c'est le moment de faire le bilan des activités et événements écoulés, mais aussi l'occasion de proposer des idées innovantes et originales pour l'année à venir.

Pour les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire de Revel un village vivant et dynamique, c'est aussi une reconnaissance du travail fourni tout au long de l'année.

Et comme à Revel, "AG" n'a jamais rimé avec "bailler", les discussions se poursuivront autour d'un bon verre et de quelques plats concoctés par vos soins !

Rendez-vous le
24 novembre 2017
à 20h30
à la salle de l'Oursière.

Musique Au Balcon

L'association revéloise Musique au Balcon promeut, sur la commune et les environs, la pratique de la musique d'ensemble : ateliers musicaux pop-rock pour les enfants-ados et ateliers divers pour les adultes (musique du monde, classique, musette, ...).

Dans le cadre de nos collaborations extérieures avec des musiciens confirmés, nous proposons de vous faire découvrir un ensemble de musique classique composé d'une chanteuse lyrique et de 4 musiciens (piano, flûte traversière et guitares classiques). Forts de leurs parcours musicaux reconnus et variés, ils vont nous emmener dans leur répertoire ... le **dimanche 12 novembre** prochain.

Rendez-vous à l'**église de Revel à 17h !**

L'entrée, gratuite pour les enfants, est payante (**7€**) pour les adultes.

Une prévente de billets à **5€** est organisée : nous contacter par mail info@musiqueaubalcon.com ou bien contacter **Monica HONLE**.

Le site web : www.musiqueaubalcon.com vous permet également de prendre connaissances des manifestations programmées sur l'année 2017-2018.

Au plaisir de partager ce beau moment avec vous.



Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle rentrée.

Une nouvelle année scolaire débute et suite à l'AG de l'APE qui s'est déroulée le jeudi 5 octobre, une partie du bureau a été renouvelée.

Suite au faible taux de présence des parents d'élève à l'AG de rentrée de l'APE, nous tenons à profiter de cet article pour alerter les parents et rappeler que sans eux, nous ne pourrions pérenniser toutes les manifestations qui se sont déroulées jusqu'à présent, pour le bonheur de nos enfants. En effet, nous avons besoin de l'aide précieuse de parents motivés.

Nous rappelons que l'argent récolté au cours de ces manifestations permet à l'APE de soutenir financièrement les différentes classes de l'école de Revel pour monter des projets exceptionnels. En ce début d'année par exemple, les deux classes de maternelle se sont rendues à Freydières pendant toute une matinée pour observer les insectes et dans la continuité de cette sortie, un abri à insecte va être fabriqué dans les classes. Sans cette aide, vos enfants ne pourraient bénéficier de si nombreuses sorties scolaires enrichissantes et pédagogiques.

De plus, il ne faut pas oublier que l'APE fait le lien entre l'équipe pédagogique et les parents. Cette année, une consultation sur les rythmes scolaires va être menée et l'APE sera associée aux professeurs et à la mairie pour mener ce travail, d'où l'importance de garder cette association viable.

Nous comptons donc sur votre participation, votre motivation et vos idées pour faire en sorte que nos enfants puissent continuer à bénéficier de l'aide de l'APE pour leur assurer une année 2017-2018 pleine de découvertes et de belles aventures avec l'école !

Toutes vos idées sont les bienvenus, n'hésitez pas à nous en faire part par mail ou lors des futures réunions de l'APE : ape.revel.belledonne@gmail.com

Pour cette nouvelle année, n'oubliez pas les événements à venir :

- **11 novembre 2017** : Plantation de sapins à Freydières pour assurer la fourniture de sapin pour les futurs marchés de Noël : vin et chocolat chauds seront de la partie !
- **9 décembre 2017** : Marché de Noël et spectacle surprise
- **28 avril 2018** : Carnaval
- **22 juin 2018** : Fête des enfants à l'école

Le bureau de l'APE



APAQ

L'APAQ, l'Association Pour une Alimentation de Qualité, vous invite à participer à son :

Assemblée Générale le vendredi 1er décembre 2017 à 20h
(lieu à préciser).

Nous ferons le bilan de l'année passée et discuterons des activités (le **yoga**, l'**AMAP**, le **jardin partagé de la cure...**) et projets (l'**atelier de cuisine ayurvédique** ...).

Nous partagerons ensuite tisane et gâteaux.

Nous vous attendons nombreux.

Rendez-vous le
vendredi 1er décembre
à 20h00

La météo participe au "Revel Rallye Surprise" du C9 !

Ce samedi 30 septembre s'est tenue la première édition du **"Rallye" pédestre de Revel**, une **Chasse au Trésor** géante avec pour cadre le territoire de la commune.

Au départ de ce jeu de piste ludique, **97 participants** de 1 à 90 ans, sont partis à la découverte du **patrimoine historique et culturel** de notre village.



Leur point commun ? L'envie de jouer ensemble et de rencontrer un voisin "revélois", mais aussi l'excitation de devoir, afin de découvrir ou redécouvrir les endroits insolites de leur village, user de perspicacité pour déchiffrer des codes et résoudre des énigmes, rapporter des objets décalés, résoudre des casse-têtes et relever des défis surprises.

9h30 : chaque participant est invité à trouver puis rejoindre le quartier général de son équipe, un endroit précis du jardin de la Cure, en face de l'église.

10h00 : après avoir pris connaissance d'une présentation écrite du jeu, de quelques règles simples et du numéro SOS (que les joueurs perdus, en détresse ou au bout du rouleau pouvaient appeler), chacune des équipes reçoit un "briefing", puis c'est le top-départ : toutes les 5mn, les chefs d'équipes pointent et sont envoyés avec leurs coéquipiers, alternativement dans un sens puis dans l'autre, parcourir le circuit au trésor et trouver les vingt destinations surprises, divers lieux pittoresques et historiques. Seules les

étapes "départ" et "arrivée" sont communes.

Pour chacune d'elles, une enveloppe floquée d'un logo particulier par équipe (douze logos différents créés spécialement pour l'événement par le collectif de design "VEL") renferme toujours la même trilogie : des éléments historiques avec une brève description du lieu où les joueurs se trouvent (la Description), une question ou épreuve à réussir en équipe (l'Épreuve), puis l'énigme ou code (le Code) dont le déchiffrement permet de trouver la prochaine étape.

Le parcours : il s'étendait sur environ 5km entre les hameaux des Eaux et du Sauzet, et il fallait 3h de marche pour le réaliser (2h pour les plus rapides). Tout au long, des commissaires de course ou juge d'étapes étaient positionnés pour aider les participants et valider les épreuves de groupe.

Les gagnants : une des instructions de départ était que "Pour gagner ce Rallye Surprise, l'esprit d'équipe et la curiosité intellectuelle sont vos meilleurs atouts". Et en effet, chaque équipe trouvait à l'arrivée, une des douze pièces qui, assemblées comme un puzzle aux pièces des autres équipes, constituait la **Carte au Trésor**. Même la première équipe arrivée avait donc besoin de la présence de la dernière équipe pour pouvoir trouver le trésor.

Après avoir déchiffré le code indiquant le lieu, reconnu les photos pour situer plus précisément, et résolu l'énigme indiquant l'endroit précis où creuser, les équipes ont pu **déterrer le coffre contenant le trésor**, plusieurs centaines de louis d'or de différentes tailles, tous contenant du délicieux chocolat. Les jeunes comme les moins jeunes ont pu ainsi constater la puissance de l'intelligence collective ou plus simplement qu'ensemble, on est plus forts et on va plus loin.

Ambiance champêtre et artistique : après l'arrivée, deux duos musicaux (Voix et guitare avec **Sonia** et **Erwan** du groupe **"The Lightner's"**, piano-voix **Phil** et **Sonia** du groupe **"So Feel"**) ont régalié petits et grands d'un déjeuner-concert, accompagnant à merveille les spaghettis maison avec une sauce bolognaise réalisée sur place, les tartes et les boissons fraîches comme chaudes.

Retrouvez toutes les réponses du Rallye sur le site "Revel Belledonne".

Un grand merci à tous pour votre participation, à l'équipe du CNeuf et autres bénévoles, sans tous les citer.

Assemblée Générale du C9
le vendredi 10 novembre à 20h00,
salle Freydane
Venez nombreux !



APPAR

Opération portes ouvertes au moulin à huile de Revel

L'APPAR (Association pour la Promotion du Patrimoine Agricole de Revel) vous accueille :

samedi 16 décembre de 9h à 12h.

Vin chaud offert à nos visiteurs. Une occasion de découvrir ou redécouvrir un véritable écomusée vivant sur la fabrication de l'huile de noix. Venez admirer des installations datant des années 1870 en parfait état de fonctionnement... A voir également sur place : une exposition photos sur la vie de notre village dans les années 1900-2000.

Ent. ROVIRA
Terrassement
Débroussaillage
Enrochement
Déneigement



38420 Revel
ent.rovira@gmail.com
04.76.89.80.38
06.37.43.33.20

BB
RALLYE DE BELLEDONNE



PAYSAGES & SERVICES

CREATION

- Terrasse bois
- Arrosage automatique
- Dallage
- Engazonnement
- Terrassement

ENTRETIEN

- Taille
- Tonte
- Elagage
- Abattage
- Soins aux arbres
- Déneigement

TYRODE Grégory
REVEL, Les Guimets
04 76 62 92 80 / 06 30 25 66 27
tyrodegregory@gmail.com

Des petits nouveaux

Vous les avez peut-être déjà rencontrés: nous avons accueilli récemment à la cure **Christian** (27 ans) et **Mélissa** (20 ans) qui ont donné naissance au petit **Loevan** le 27 septembre (2.700 kg). Ce dernier se porte bien.

La petite famille vient du Cameroun et a connu un parcours très difficile avant d'arriver en France. Ils sont très heureux d'être logés à la cure et sont très reconnaissants aux Revélois pour l'accueil, la chaleur humaine et les affaires que beaucoup de personnes leur ont déjà fournies.

Encore un grand merci pour votre réactivité et générosité !

Vous pouvez bien sûr aller faire leur connaissance, ils seront ravis de vous rencontrer. Comme ils n'ont pas encore d'aide de l'Etat, l'association Un Toit au Balcon les soutient financièrement pour les achats divers (courses, cartes de bus, matériel pour le bébé...). Tous vos dons financiers sont donc les bienvenus.

Des nouvelles des anciens maintenant

Jafé, toujours à la Cure, va commencer des cours intensifs de français 4 fois par semaine. Tout va plutôt bien pour lui. Il a des amis à Grenoble et leur rend régulièrement visite. Il est autonome mais apprécie les visites, sorties ou des petites soirées "repas + film" chez les Revélois.

Bruno, Bruna et Varinia : ont pu emménager dans un appartement Boulevard Maréchal Foch à Grenoble au mois d'août. Ils sont contents de leur nouveau logement et tout se passe bien pour eux. Les filles ont une petite nostalgie de Revel mais elles ont maintenant des amies, des activités extra-scolaires (judo pour Bruna et karaté pour Varinia). La petite famille est toujours contente de recevoir des visites ou des nouvelles de leurs connaissances revéloises. La procédure de demandeur d'asile suit son cours.

Concernant **Francisco, Ana et leurs 3 filles**, suite à un retard administratif dans le traitement de leur allocation, ils se retrouvent temporairement sans ressource. Un Toit Au Balcon va essayer de les soutenir financièrement et matériellement (surtout pour les enfants dont la plus petite a 7 mois) le temps que l'administratif se remette en place. Nous allons

mettre en place une collecte de nourriture : goûter pour les filles à l'école (biscuits, chocolat, compote, brioche), petits pots salés et sucrés pour bébé de 7 mois, couches, lait, céréales, conserves...

Encore une fois tous vos dons matériels ou financiers sont les bienvenus.

Au sujet d'**Edgar** et **Armando** :

Edgar, est toujours sur Grenoble et il va bien. Concernant **Armando** : sa situation risque peut-être de se compliquer et l'association va probablement être amenée à le soutenir de nouveau. Nous vous tiendrons informés rapidement car nous allons sûrement avoir besoin de votre aide. Et oui, vous devenez encore indispensables.

Suggestion d'accueil partagé :

La Cure nous permet donc actuellement d'accueillir 4 personnes. Toutefois, l'hiver approche et il reste de nombreuses familles qui dorment dehors. Deux familles Revéloises se sont proposées pour accueillir chez elles à tour de rôle une ou deux personnes, de 15 jours en 15 jours et nous les en remercions.

Pour que ce système fonctionne sans être trop lourd, il faudrait être au moins 4 familles à s'engager.

Les familles d'Un Toit au Balcon seront bien-sûr là pour assurer la logistique afin de faciliter ces accueils partagés. Si l'expérience vous tente ou si vous y pensez sans totalement vouloir franchir le pas, nous pouvons en discuter, réfléchir ensemble et trouver des solutions. Si vous avez des questions, des idées, des bons plans, si vous souhaitez nous soutenir matériellement, financièrement, ou tout simplement rejoindre Un Toit au Balcon, n'hésitez pas à vous manifester ! Pour cela, nous vous invitons à nous contacter sur : untoitau balcon@gmail.com

Nous vous rappelons également qu'une tirelire est mise à disposition à la boulangerie si vous souhaitez déposer de l'argent liquide ou des chèques (attention pour les chèques : bien les libeller à l'ordre de "Un Toit Au Balcon").

Rappel des activités proposées par le club

- **Ateliers culinaires** : apprendre à cuisiner des spécialités
- **Ateliers informatiques**
- **Sorties culturelles** : visites de musées, monuments, conférences : (divers sujets ...)
- **Animations diverses** : mondaison, sortie nocturne en raquettes, concours de boules, organisation de repas
- **Séjours** : en 2017, séjour raquettes dans le Jura et un séjour dans l'Ubaye
- **Après-midis créatifs et jeux** : le mercredi à la cantine en période d'hiver
- **Pétanque**
- **Randonnées en raquettes** : les vendredis à la journée lorsque la neige a fait son apparition.
- **Randonnées pédestres** : les vendredis à la journée (trois groupes de marcheurs de niveaux différents)

Prévisions pour la saison 2017-2018

Comme chaque année l'assemblée générale du club s'est tenue le samedi 7 octobre à la maison Guimet à Revel suivie d'un repas à la salle de l'Oursière.

Ateliers cuisine : les ateliers cuisine auront lieu les lundis et mardis suivants :

- 30/31 octobre 2017 "Apple strudel"
- 4/5 décembre 2017 "Préparation foie gras"
- 5/6 février 2018 à définir
- 16/17 avril 2018 à définir
- 4/5 juin 2018 à définir

Sorties culturelles :

- Novembre 2017, musée Dauphinois (Lesdiguières)
- Décembre 2017, festival du film de montagne à Autrans
- Décembre 2017, atelier vitraux et sacré cœur
- Janvier 2018, musée des sciences médicales, atelier de restauration des tableaux
- Février 2018, Musée Dauphinois (expo jeux olympiques)
- Mars 2018, Musée de la chimie, château de Bon Repos à Jarrie
- Avril 2018, Un château (Chabon ou Jarcieu)
- Avril ou mai 2018, spectacle My Fair Lady à Lyon

Conférence :

Proposition d'une conférence sur le thème "violence et religions" un mercredi après les vacances scolaires.

Après-midis créatifs et jeux :

Reprise des activités les mercredis après-midi à la cantine.

Innovation cette année : ateliers d'art floral

Randonnées :

Les randonnées du vendredi continuent tant que le temps le permet. Elles laisseront la place aux randonnées en raquettes lorsque la neige aura fait son apparition.

- Le 20 janvier 2018 Mondaison salle de l'Oursière à Revel.

Pour tout renseignement
veuillez contacter :
mail : le-perlet@revel-belledonne.com
tél : 04 76 77 36 24

Vous vous posez beaucoup de questions sur l'AVC* ?

* Accident Vasculaire Cérébral

Pour y répondre la **Mairie de Bernin** et l'**Association France AVC** organise une conférence sur la prévention et la sensibilisation à la **Salle des fêtes de Bernin** le :

21 novembre 2017 à 19h00

Entrée gratuite et ouverte à tous

Renseignements au **04 76 92 35 56** ou sylvie.pernet@bernin.fr

Les derniers marchés fermiers de Belledonne pour 2017

Convivialité d'un marché de producteurs, plaisir de trouver des produits du terroir de qualité, tout en découvrant une ferme du massif.

Vous pouvez y retrouver ou découvrir les produits des fermes de Belledonne (en fonction de la saison) : viandes et charcuteries, miels et pains d'épices, fromages, fruits et légumes de saison, confitures et coulis, jus de fruits et sirops, oeufs et volailles, glaces et sorbets, pain, huile de noix, tisanes, etc ...

- Le **16 décembre** à la **Ferme de la Grangette** à la Chapelle du Bard
- Le **17 décembre** à la **Ferme de Loutas** au Piney d'Uriage

ADABEL

(Association pour le développement de l'agriculture de Belledonne)

06 61 02 62 97 - www.adabel.fr

Une nouvelle activité de coaching à Revel

Besoin d'un coaching ? Diplômée Coach Professionnelle par le Centre International du Coach, je vous propose de vous accompagner dans la définition et l'atteinte de vos objectifs au bénéfice de votre évolution. (développement professionnel, prise de fonction, quête de sens, choix d'orientation pour ados, préparation à la retraite, gestion de conflits, etc...). Le coaching que je propose est dédié à la considération de vos problématiques professionnelles ou personnelles. Par le questionnement, je vous amène à éclaircir votre situation en vue d'élaborer des solutions qui vous sont propres, dans le respect de votre identité et de votre écologie.

Un entretien préalable et gratuit précède tout engagement dans un processus de coaching. Cette première rencontre a 3 objectifs :

- Évaluer ensemble si votre demande relève de ce type d'accompagnement (le coaching n'est pas une thérapie).
- Vous présenter le cadre du processus sur le plan pratique, contractuel et déontologique.
- Valider ensemble notre désir mutuel de s'engager dans la définition et l'atteinte de vos objectifs.

Un coaching se décline en plusieurs séances dont le nombre et le rythme sont adaptés à vos objectifs (de 6 à 8 séances de 1h à 1h30 sur 2 à 6 mois).

RDV possibles sur Meylan, Domène, Revel. N'hésitez pas à me contacter si vous voulez en savoir plus !

Cécile Guignard, Coach Professionnelle

06 07 17 82 68

Marché des créateurs

Suite au forum des habitants, un groupe d'habitantes a eu l'envie d'organiser un marché des créateurs et producteurs locaux. Pari réussi lors de la première édition en 2016 ! Des centaines de personnes de Revel et d'ailleurs sont venues ce dimanche de novembre à l'Oursière pour rencontrer les artistes locaux.

Le dernier dimanche de novembre deviendra sans doute un rendez-vous incontournable de la vie revéloise. Cette année, la deuxième édition aura lieu le **dimanche 26 novembre** de **9h30 à 17h30** à **l'Oursière**.

Peintres, photographes, potiers, céramistes, écrivain, créateurs de textiles, de bijoux, de vitraux et producteurs vous présenteront leurs dernières créations.

Sur place, l'AFR assurera une petite restauration.



Venez nombreux !

Du bois de chauffage pour les revélois

Tout en rappelant que le ramassage de bois sans autorisation n'est pas permis, il est possible de se procurer un peu de bois de chauffage, feuillu ou résineux, en forêt communale. Pour un feu continu, le feuillu est préférable et si le résineux encrasse les conduits, il peut être utilisé sans problème pour les fours à pain et les poêles de masse, qui imposent un feu vif discontinu.



La municipalité prévoit de permettre à des revélois de nettoyer certains secteurs de notre forêt qui en auraient besoin, ce qui peut intéresser des revélois et permettre à la municipalité des nettoyages à moindre coût.

Notre agent ONF choisira et marquera les emplacements, un tirage au sort sera effectué en Mairie et les tirés au sort auront un délai pour effectuer le nettoyage. Pour un nettoyage efficace, pour la préservation de la régénéscence et pour la sécurité du travailleur, il est indispensable de posséder un savoir faire minimum dont l'agent ONF, **Philippe Burlet**, sera juge. Vous pouvez le contacter pour plus de renseignements et les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie dès maintenant.

Vincent Pelletier, pour la commission forêt

12^{ème} édition de Belledonne et Veillées

Six veillées ont été organisées cette année par douze villages de Belledonne. La dernière veillée de cette édition, celle de Crêts en Belledonne, aura lieu à la salle des fêtes de Saint Pierre d'Allevard le samedi 25 novembre à 18h30.

Au programme :

- **Chèvres et fées des Alpes**
Contes et clarinettes - tout public - 50 min
Rencontre d'une conteuse et d'un musicien autour d'un répertoire de contes populaires dauphinois, savoyards, avec quelques fées, une ou deux chèvres, des ronces et des frênes.
- **Pastoralisme et paysage**
Le pastoralisme est un mode d'exploitation agricole ancré au cœur des espaces montagnards. Comment se gère et s'organise la vie d'un alpage aujourd'hui ? Comment vivre et partager ensemble ces espaces singuliers et foisonnants ?
- **Repas des alpages**
Les élus de Crêts en Belledonne s'affaireront à faire chanter les marmites dès l'aube pour vous concocter un menu gourmand autour de produits locaux.

Participation aux frais : **10€** (Réservation indispensable),

Renseignements : **04 76 45 11 10** / cretsenbelledonne@mairieceb.fr



Exposition photos "Au fil du Grésivaudan"

à la Mairie de Bernin

Exposition de **Gilles Renou** à découvrir dans la salle du conseil de la Mairie de Bernin pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Renseignements : **04 76 92 35 56** ou sylvie.pernet@bernin.fr

Reprise des rendez-vous du "Fil du lac"

Les rendez-vous du "**Fil du Lac**" vont bientôt reprendre !

Vous les connaissez sans doute : vous venez avec votre tricot, votre broderie, vos chaussettes à reprendre, vos ourlets à terminer ou... rien du tout !

Juste partager un bon moment... c'est simple et précieux !

Cela se passe à Revel,
à l'auberge "**La Gélinothe**" à Freydières de **14h à 18h**

CHAQUE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS

(c'est facile à retenir !)

Cela donne pour les prochaines dates : 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin.

L'équipe du Fil du Lac



Une batucada à Revel ?

Certaines et certains d'entre vous me connaissent sous le diminutif de "**Jacko**" batteur du groupe **TROIZOUCAT**. Je viens vers vous pour vous parler d'un projet que je mûris et qui me tient à cœur depuis plusieurs années : créer une Batucada à Revel !

Qu'est-ce qu'une batucada ?

La batucada est un genre de musique qui se joue principalement avec des percussions traditionnelles du Brésil. L'ensemble des instruments constituent une "batterie" de percussions dont le battement (batucada en Brésilien) est à l'origine du nom. La Batucada est née à Rio de Janeiro.

Pour pouvoir constituer cette **Batucada Révéloise** j'ai besoin de vous. Qui dit fanfare dit un certain nombre de personnes. Une fanfare digne de ce nom doit être constituée de **15 à 20 percussionnistes** âgés de 18 à 77 ans et cerise sur le gâteau d'**une dizaine de danseuses**.

Seul cela ne resterait qu'un projet, cependant, grâce à votre adhésion, ce rêve deviendrait une réalité. Si vous êtes intéressé(e)s, sachez qu'avec de la motivation, ce type de musique est à la portée de toutes et tous.

Une fois la troupe constituée, les répétitions pourront commencer, à la fois pour les rythmes à jouer et les chorégraphies qui accompagnent les déplacements des musiciens.

Quand la Batucada sera prête, elle pourra enfin se produire lors d'évènements festifs en tous genres (carnaval, déambulation, spectacle de rue etc.....)

Parce que "le monde ne suffit pas" puisque "demain ne meurt jamais" nous irons faire de "bons baisers de Russie" "rien que pour vos yeux" et surtout sans oublier vos oreilles...

Vous êtes intéressé(e)s pour participer à la réalisation de ce fabuleux projet !

Contactez moi, soit par mail : famille.merlier@free.fr

ou sur mon portable **06 81 88 19 92**

J.C. MERLIER



Petites Annonces

- Jeune femme recherche à effectuer heures de repassage à mon domicile sur Revel ou St Jean le Vieux. 10 € de l'heure.

Cindy au **06 18 45 15 07**

- Je cherche à faire des petits travaux (intérieurs ou extérieurs).

Si vous êtes intéressés, contactez moi : **Pierre RITTER** au **07 83 51 52 78**.

- Pour recevoir vos amis ou votre famille, nous mettons à disposition un gîte familial agréable de 5/6 places au hameau les Roussets sur Revel.

Belle terrasse sur Jardin , en vue direct sur le grand Colon.

Location à la semaine ou au WE.

Pour nous contacter : lapetitechaumiere38@gmail.com ou **07 61 79 26 44**

- **La mairie de La Combe de Lancey recherche une personne** pour la surveillance du temps de restauration scolaire pour la période du 16 novembre au 1er décembre 2017 inclus aux jours et heures suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h00 à 13h30. Merci d'envoyer votre candidature à la mairie de La Combe de Lancey.

Par courrier : Place du Boys 38190 LA COMBE DE LANCEY

Par mail : mairie@lacombedelancey.fr

Retrouvez toutes les annonces postées

sur le site :

www.revel-belledonne.com/annonces



Afin que vous puissiez vous aussi poster la vôtre, il suffit de demander une connexion pour être publié.

vendredi 10 novembre

AG du C9

19h00 - Grange Freydane

samedi 11 novembre

11h00 - Commémoration

APE - Plantation de sapins

Freydières

dimanche 12 novembre

Musique au Balcon - Concert de musique

(chant lyrique et instrumentaux)

17h00 à l'église

vendredi 24 novembre

AG communes ROC et AFR

20h30 - Salle de l'Oursière

dimanche 26 novembre

Marché des créateurs

9h30 à 17h30 - Salle de l'Oursière

vendredi 1er décembre

Accueil Nouveaux Arrivants

19h00 à la Mairie

AG de l'APAQ

20h00

samedi 9 décembre

APE - Marché de Noël et spectacle surprise

samedi 16 décembre

APPAR Moulin à Huile

9h00 - 12h00 - Portes ouvertes

vendredi 19 janvier

Voeux de la municipalité

19h00 - Grange Freydane

samedi 20 janvier

Le Perlet - Mondaison

Salle de l'Oursière

N'hésitez pas à visiter régulièrement le site à la rubrique Agenda pour être informé des dernières nouvelles ou choisir en toute connaissance une date pour l'organisation d'une manifestation.



Infos utiles

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Fax : 04 76 89 83 13

mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 08h30 - 11h30

Vendredi : 14h00 - 18h00

Services Techniques

Tél. : 04 76 00 90 67

services-techniques@

revel-belledonne.com

Service Animation

3-13 ans : 06 87 71 53 04

Tél. : 04 76 89 86 00

11-17 ans : 06 37 77 58 39

Infos pratiques EDF-GDF

Accueil téléphonique : 0 810 668 284

Urgence Électricité : 0 810 333 438

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>

